

*Nouvelle vie pour
les Glycines.* p. 7

*Une ville plus
inclusive.* p. 12

*Un musée
centenaire.* p. 16

C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens

N°273 . SEPT.-OCT. 2022

Grand format P. 8

GRANDIR À BOURG, UNE CHANCE

bourgenbresse.fr



NUIT MAGIQUE AU CARRÉ AMIOT

ARCOM DESIGN



FÉERIQUES ÉCHASSIERS

GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN



**PEINTURE MONUMENTALE
MADE IN BRESSE**

GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Artisans du Monde, engagés depuis 20 ans !
- 5 Séverine Dewancker, médiatrice animale.

GÉOLOCALISÉS.

- 7 Nouvelle vie pour les Glycines.

GRAND FORMAT.

- 8 Grandir à Bourg, une chance.

PETITS FORMATS.

- 12 Une ville plus inclusive.
- 13 Du neuf aux Vennes.

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 Un musée centenaire.

TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

CLAC !

- 19 Bourg en images.

GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN



PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT
MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
PRÉSIDENT DE GRAND BOURG
AGGLOMÉRATION
CONSEILLER RÉGIONAL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : FAIRE FACE ET PRÉPARER L’AVENIR

La rentrée est marquée par la flambée des prix de l’énergie, qui touche chaque ménage et va amener chacun à réduire sa consommation. Les collectivités ne bénéficient d’aucun « bouclier tarifaire » de la part de l’État : dans ces conditions, nos prévisions envisagent une multiplication par trois ou quatre, voire plus, de la facture énergétique globale. Nous allons poursuivre les politiques de sobriété énergétique engagées depuis des années : isolation thermique des écoles, passage aux leds pour l’éclairage public, installation de panneaux photovoltaïques, modernisation des véhicules pour passer à l’électrique. Toutefois, ce sera très insuffisant pour amortir le choc.

La solution ne peut évidemment reposer sur la hausse des tarifs : qui peut envisager sérieusement de tripler le coût des cantines ? Pour autant, les mesures d’économie que nous examinons pourront avoir un impact sur les usagers de nos services publics. Cet automne, nous étudions la réduction de 1 °C de la température dans les gymnases, les écoles et les crèches. Cette mesure nous permettra ainsi d’économiser environ 300 000 kWh sur la période. J’invite chacun à faire preuve de compréhension : ajouter un gilet l’hiver va devenir une habitude pour nous tous ! Par ailleurs, nous avons procédé ce printemps à l’extinction de l’éclairage public entre 23 h et 6 h du matin dans certains secteurs de la ville (dans une partie du secteur des Vennes et à la Citadelle), ce qui non seulement génère des économies d’énergie, mais est aussi bénéfique pour la biodiversité, le sommeil et la réduction de la vitesse des voitures dans les quartiers résidentiels, sans augmentation constatée des incivilités. 80 % des riverains consultés ont donné un avis favorable à cette mesure. Au vu du contexte actuel, nous étudions l’extension de cette disposition, pour cet hiver, à la majeure partie de la Ville. Cette mesure nous permettra de réduire de 30 % notre consommation électrique pour l’éclairage public. Nous ferons, au printemps, un bilan de cette mesure. Dans un souci de cohérence, les horaires d’extinction nocturne seront appliqués de la même manière aux illuminations de Noël durant le mois de décembre.

Ces mesures nous permettront ainsi de maintenir nos services publics, si essentiels au bien vivre ensemble dans notre ville. Je souhaite à chacune et chacun d’entre vous une bonne rentrée.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Slim Mazni. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Nicolas Lagrange. **Photo Une :** Adobestock. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourgenbresse.fr. **Conception :** *Le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Comimpress. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 30 500 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé.





« Le commerce équitable apporte de la justice dans les échanges internationaux. »

Artisans du Monde **ENGAGÉS, DEPUIS 20 ANS !**

La petite boutique de la rue Paul-Pioda était en effervescence cet été. Un petit lifting pour engager une 3^e décennie au service des droits humains et de la planète.

Artisans du Monde (ADM) à Bourg-en-Bresse fête ses 20 ans, deux décennies à promouvoir le commerce équitable. C'est le fruit de la rencontre entre Pierre Maistre, qui s'active depuis des années pour un commerce éthique qui respecte l'homme, et Henri Renoud-Lyat. Ensemble, ils passent de « l'éthique » à l'« équitable » et ouvrent la première boutique en 2003. Avec toujours le même questionnement : que peut-on faire ici pour que ça change là-bas ? Comment faire en sorte que les producteurs des pays du sud puissent vivre de leur production ? Pierre Maistre, cofondateur d'ADM, et Jacques Martinet, codirigeant de l'association, insistent : le commerce équitable, ce n'est pas que de la vente.

PÉDAGOGIE

« Les échanges internationaux sont

nécessaires, le commerce équitable apporte de la justice et aide les pays du sud à se développer comme ils auraient dû se développer. » La pédagogie est un pilier central. Il faut faire savoir, inciter jeunes et moins jeunes à se poser la question des conditions de travail et de vie des hommes et des femmes derrière un produit d'artisanat. C'est ramener du sens aux échanges.

Aujourd'hui l'association se développe avec la vente de produits équitables français, « c'est une nécessité », et s'engage dans la démarche Agrilocal 01 qui met en relation les acheteurs et les vendeurs de l'Ain, un nouveau débouché. Une satisfaction pour Jacques Martinet et Pierre Maistre qui voient leur association se développer avec des projets dans l'air du temps et des bénévoles toujours investis.

En chiffres

130 adhérents
123 organisations dans 47 pays via la centrale d'achat Solidar'monde



SÉVERINE DEWANCKER

MÉDIATRICE ANIMALE

Éducatrice canine, Séverine Dewancker pratique la médiation animale auprès de personnes âgées à l'Hôtel Dieu. Cette ancienne aide à domicile, qui s'engage pour la protection animale depuis toujours, a choisi cette voie comme une évidence. « C'est Lucky, mon berger allemand, sauvé d'un mauvais élevage, qui a été le premier maillon vers la médiation animale. Grâce à lui, j'ai trouvé l'activité qui avait du sens pour moi : apporter du bien-être aux personnes comme aux animaux ». Avec ses chiens et parfois ses lapins ou cochons d'Inde, Séverine va à la rencontre des personnes âgées. L'animal devient un vecteur pour créer un lien, rompre la solitude, stimuler les sens. « On a de belles réussites tant pour les personnes que pour les animaux, souligne Séverine, des sourires qui naissent, des souvenirs d'enfance qui ressurgissent. L'animal n'est pas un outil, il faut qu'il trouve lui aussi du plaisir et du bien-être. Je travaille avec des animaux issus de refuges qui ont eu parfois des vies compliquées. L'important c'est l'écoute et la communication dans le respect de l'animal. »



STÉPHANE LAURENCIN

100 % IMAGE

Juin 2022, Third Eye Blind, groupe de rock alternatif américain, sort le clip *Second Born* réalisé par Stéphane Laurencin, vidéaste-photographe, directeur du festival du film d'animation pour la jeunesse de Bourg et président de l'association 100% qui organise le festival du film fantastique. « Travailler pour des artistes de ce calibre, totaliser près de 23 000 vues sur YouTube, c'était inespéré », confie le réalisateur qui, après une formation aux métiers de l'audiovisuel, un passage à France Télévisions, s'est lancé dans l'aventure entrepreneuriale. Durant l'été 2021, lors du tournage de *Scars & Monsters*, un court métrage sur l'adolescence, Stéphane sollicite Third Eye Blind pour utiliser gratuitement un de leur morceau. « En contrepartie, ils m'ont demandé de leur réaliser un vidéoclip. Un cadeau pour moi qui les suis depuis 1999 », explique le réalisateur qui relève le défi avec deux jeunes figurants locaux : Noé Berner et Evan Guillermin. Avec spontanéité, ils tournent des séquences au skatepark de la Vinaigrerie et dans divers lieux de l'agglomération. Une façon originale d'exporter outre-Atlantique notre territoire et ses talents.

GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

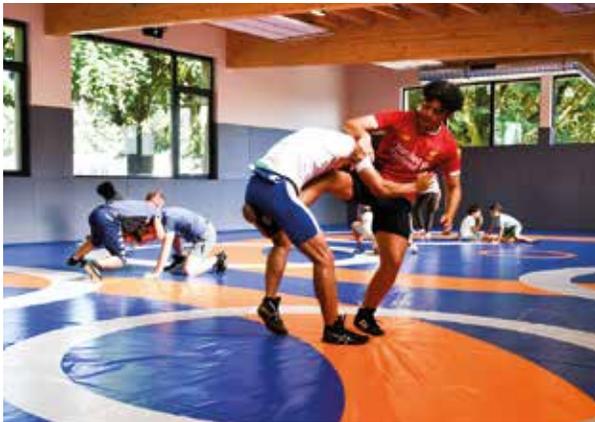


MAGALI BRIAT-PHILIPPE

LA CULTURE EN PARTAGE

Le mot : Musée

Conservatrice en chef, responsable du patrimoine au monastère royal de Brou, Magali Briat-Philippe veille à la réussite des expositions temporaires, à la conservation et à la valorisation des collections du musée, aux acquisitions, aux prêts, à la documentation et aux restaurations. Sous la houlette de Pierre-Gilles Girault, administrateur, elle prépare avec son équipe le centenaire du musée (cf. p. 16-17 et B'en'B p. 22). Pour l'occasion, un guide des collections, des publications en ligne et un « Muséomix » s'annoncent. La salle des sculptures dans l'ancien réfectoire a fait peau neuve. Les sculptures, sorties des réserves ou restaurées, sont mises en lumière par une scénographie agrémentée d'outils de médiation modernes et pédagogiques : cartographie interactive, bornes sonores, film artistique... « Nous sommes désormais loin du musée encyclopédique du XIX^e siècle. La présentation a été modernisée et étoffée, le parcours de visite a été unifié avec celui du monument qui a pour fil conducteur cette identité singulière : européenne, féminine, amoureuse ou encore historique... », s'enthousiasme la conservatrice. Une nouvelle ère s'ouvre !



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

GYMNASSE RÉNOVÉ

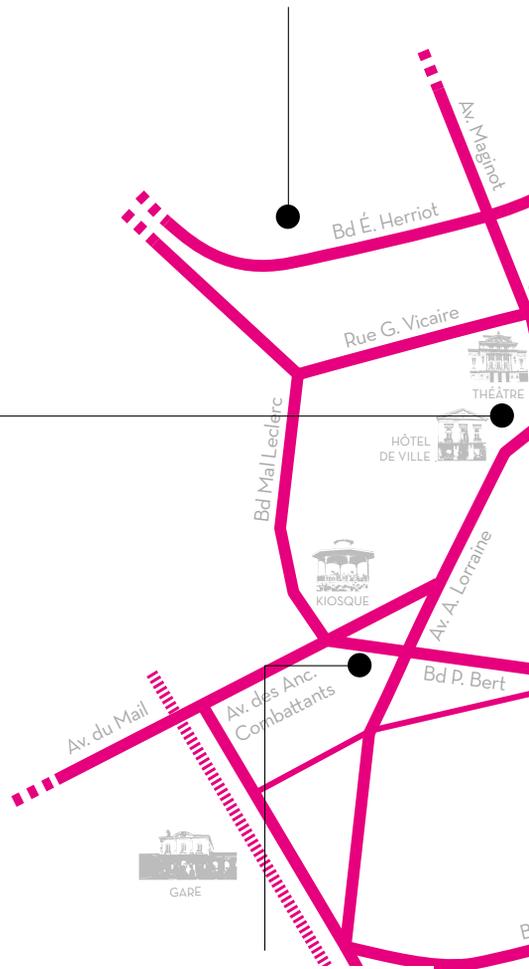
Dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier du Pont-des-Chèvres, la Ville a souhaité améliorer le cadre de vie des usagers en réhabilitant le gymnase Henri-Villard avec notamment la déconstruction-reconstruction de la salle de lutte qui porte désormais le nom de Georges-Subtil, président de l'Alouette des Gaules, club de lutte résident permanent du gymnase, de 1988 à 2000. Pour mener à bien cette réhabilitation, des matériaux biosourcés ont été utilisés. Une toiture végétalisée sur la partie neuve améliore l'isolation thermique du bâtiment et des panneaux photovoltaïques ont été installés, permettant des économies d'énergie.

PRESTIGIEUX LABEL

Le théâtre de Bourg-en-Bresse a reçu le label Scène nationale, distinction accordée jusque-là à 76 théâtres seulement en France. Une attribution qui vient saluer le travail réalisé depuis de nombreuses années par la quarantaine de salariés qui œuvre pour accueillir quelques 250 représentations annuelles et qui couronne aussi le dynamisme culturel de Bourg. Plus important théâtre du département, l'établissement burgien propose chaque année une programmation pluridisciplinaire qui mêle théâtre, danse, musique, spectacles de marionnettes... Un label qui change la donne et attirera sans nul doute davantage encore d'artistes sur la scène burgienne !



SERGE BUATHIER



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

NOUVELLE VIE POUR LES GLYCINES

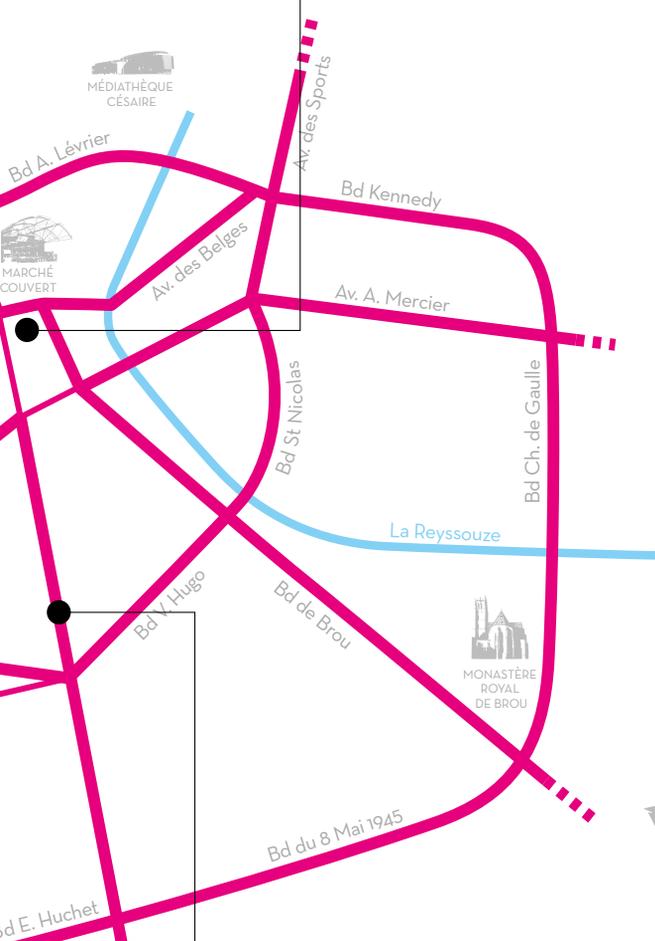
Au cœur du parc de la Madeleine, le bâtiment des Glycines, complètement réhabilité, a entamé sa nouvelle vie. L'espace d'animation sociale, accueillant l'association du Plateau et le centre de loisirs, a ouvert ses portes après des travaux qui ont privilégié les matériaux biosourcés et naturels. L'ancienne pharmacie de l'hôpital a été préservée. Ce projet d'envergure, qui allie conservation du patrimoine et développement de services de proximité pour les habitants, a été mené par la Ville qui met le bâtiment à disposition de l'association du Plateau, gestionnaire du centre de loisirs.



JULES RIGOBERT

LA POLICE MUNICIPALE EN CŒUR DE VILLE

Depuis juin, la Police municipale a quitté ses anciens locaux de l'avenue des Belges pour s'installer dans le bâtiment Sirius, en plein cœur du Carré Amiot. Plus fonctionnel pour les agents et plus visible pour les usagers, ce nouvel espace s'articule autour d'un accueil en rez-de-chaussée, moderne et sécurisé, afin d'accueillir au mieux les usagers. Les bureaux du personnel sont à l'étage et un parking souterrain permet un accès rapide aux véhicules. Au quotidien, 24 policiers municipaux veillent sur la sécurité des Bourgiens.



Des abeilles à Bouvent

Les abeilles en ville c'est déjà une longue histoire à Bourg. La municipalité s'est en effet engagée en faveur de la préservation de la biodiversité depuis de nombreuses années. Ainsi, depuis le printemps 2016, des ruches ont été implantées sur le Champ de Mars, puis en 2018 au cimetière. Insectes pollinisateurs, les abeilles jouent en effet un rôle essentiel. Les ruchers de la Ville ont une production de miel intéressante qui démontre que leur cadre de vie est agréable. Grâce à une convention signée avec le Rotary Club, la Ville accueille à présent trois nouvelles ruches près du golf de Bouvent. C'est le syndicat d'apiculture de l'Ain qui prendra soin des ruches, comme c'est déjà le cas pour celles installées en ville.



JULES RIGOBERT



JULES RIGOBERT

LIFTING POUR LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE

L'historique rue des restaurants s'offre un nouveau visage pour gagner en attractivité. Repensée pour donner davantage de place aux végétaux et permettre la création de terrasses, la rue de la République deviendra semi-piétonne et sera classée en zone de rencontre avec une vitesse limitée à 20 km/h. Une piste cyclable sera également créée. La majorité des travaux s'est déroulée cet été pour gêner le moins possible riverains et commerçants. Après la mise aux normes des réseaux d'eau et d'assainissement, les travaux se poursuivront jusqu'en décembre avec la réfection de la voirie et des trottoirs ainsi que la mise en place de ralentisseurs. Une nouvelle ère va bientôt voir le jour !

Grand format.



3 400

élèves ont repris le
1^{er} septembre le chemin des
16 groupes scolaires publics
de la Ville.

À Bourg, 100 % des enfants ont accès à des activités culturelles et sportives au cours de leur scolarité. Pour développer des pratiques nécessitant un encadrement et une technique particulière tels la natation, le ski, l'escalade... la Ville mobilise des éducateurs sportifs intervenant sur les temps scolaire et périscolaire.

Pendant et hors du temps scolaire, Bourg favorise l'accès des enfants à l'éducation pour les accompagner vers l'autonomie et la citoyenneté. Dans le respect de l'environnement, de la santé... la Ville prépare l'école de demain en multipliant les rénovations énergétiques des bâtiments, en enlevant le bitume des cours, en proposant une alimentation saine...

Éducation

GRANDIR À BOURG, UNE CHANCE

Interview



CORINNE BERTRAND

**BENJAMIN
ZIZIEMSKY**

**MAIRE ADJOINT
DÉLÉGUÉ À L'ACTION
ÉDUCATIVE ET À LA
PETITE ENFANCE**

Qu'apporte la semaine de 4 jours 1/2 aux enfants ?

Suivant les avis des chronobiologistes, notre ville a choisi, dès septembre 2013, d'organiser la semaine des écoliers bourgiens sur 4 jours 1/2. Ainsi, les enfants travaillent le mercredi matin et disposent de cinq matinées de classes.

Ce rythme, moins soutenu, permet de meilleurs apprentissages et offre aux élèves de nombreuses possibilités d'activités périscolaires, sources d'épanouissement. Chaque semaine, près de 80 ateliers du soir sont proposés aux écoliers en élémentaire.

L'école pour tous est votre priorité. Comment se concrétise cette ambition sur le terrain ?

Garantir le droit à l'éducation à tous les enfants et leur assurer une égalité des chances sont les objectifs de notre Dispositif de réussite éducative (DRE). Destiné aux enfants et aux adolescents de 2 à 16 ans rencontrant des fragilités diverses (difficultés scolaires, problème de comportement, souci de santé, aide à la parentalité...), le DRE permet un accompagnement sur mesure de l'élève.

Parallèlement, la Ville soutient le développement de dispositifs au sein de lieux de scolarisation ordinaire tels : les six unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), dont la mission est d'accueillir des élèves en situation de handicap ou encore l'unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA) situé à l'école des Arbelles. Enfin, pour améliorer l'inclusion des élèves atteints de surdité de l'Institut des jeunes sourds (IJS), des classes de jeunes de l'IJS sont accueillies dans les écoles élémentaires Lazare-Carnot et Vennes.

Quelle feuille de route s'est fixée la Ville pour bâtir l'école de demain ?

À l'heure du dérèglement climatique, Bourg agit pour une école toujours plus respectueuse de l'environnement et de la santé. Depuis 2015, nous améliorons la performance

énergétique de nos établissements scolaires grâce à d'importants travaux de rénovation. Notre objectif est de diminuer de 60 % les consommations des bâtiments détectés comme énergivores. Quatre écoles ont déjà bénéficié de cette politique volontariste : Charles-Robin, Alphonse-Baudin, Les Vennes et Saint-Exupéry. En 2023-2024, les écoles Charles-Jarrin et Brou seront concernées. Pour réduire les îlots de chaleur, nous remplaçons le bitume par des espaces végétalisés. À l'horizon 2026, l'ensemble des cours des écoles aura retrouvé verdure et fraîcheur. Au-delà de ces deux actions phares, nous veillons à adapter l'ensemble de nos bâtiments aux normes de sécurité et d'accessibilité, réalisons un nettoyage écologique des locaux, améliorons la qualité de l'air en installant des capteurs de CO2.

+ de 2300 repas

sont préparés chaque jour par la cuisine centrale qui alimente les 18 restaurants scolaires, les 9 espaces petite enfance et le restaurant universitaire de la Ville.



ADOBESTOCK

Bien manger pour bien grandir

Chaque année, 345 000 repas sont préparés par l'unité de production culinaire flexible (UPCF) de la Ville qui apporte un soin particulier aux choix des produits utilisés dans les menus en allant au-delà de la loi Egalim. À ce jour, 52 % de produits durables et de qualité, dont 30 % de produits bio, sont présents dans les menus. La production locale est également

bien représentée puisque plus de 45 % des produits utilisés sont locaux.

Une diététicienne élabore des menus attractifs et équilibrés respectant les recommandations du Guide d'étude des marchés en restauration collective et nutrition et du Programme national nutrition santé, en intégrant un menu végétarien par semaine. Ces menus sont accessibles en ligne sur bourgenbresse.fr et/ou depuis le portail Familles. Ils sont également affichés dans les restaurants scolaires.

Soucieuse de préserver la santé de tous et la planète, la Ville utilise pour le transport des repas des barquettes biosourcées compostables et biodégradables à 100 %. De la vaisselle à usage unique biosourcée a également pris place dans les selfs des restaurants scolaires et à la cafétéria du restaurant universitaire. Afin de réduire le gaspillage alimentaire, la Ville a signé une convention avec la Banque Alimentaire pour faire don des surplus de repas.

Du neuf dans les écoles

Comme chaque été, les vacances scolaires ont été mises à profit par les services de la Ville pour réaliser de nombreux travaux d'entretien et de rénovation des groupes scolaires.

La Ville entretient les bâtiments et les cours des 15 écoles maternelles et des 16 écoles primaires publiques de Bourg. Six groupes scolaires ont bénéficié de travaux cet été. Aux Dîmes, la deuxième tranche de remplacement des menuiseries extérieures a eu lieu. Des travaux d'isolation des allèges et de peinture de la cage d'escalier ont aussi été effectués. Au groupe scolaire des Lilas, remplacement des menuiseries extérieures, mais aussi réfection du préau et de

certaines classes (peinture, plafond, électricité) ont été au programme. Au Peloux, la deuxième tranche des travaux de mise en conformité s'est achevée. Du côté de Charles-Robin, les classes ont été déplacées dans les bâtiments avenue des Sports avec la réfection complète des salles de classe correspondantes, des sanitaires et des nouvelles entrées (clôture et visiophone). Un sol de classe a été refait à Lazare-Carnot et les vestiaires du gymnase des Arbelles ont été rénovés et mis en accessibilité. À noter, le personnel des écoles du service Action éducative a profité de l'été pour nettoyer de fond en comble les locaux avec des produits écologiques et préparer la rentrée en lien avec les équipes enseignantes.



SERGE BUATHIER

817 000 € T.T.C.

c'est le montant des travaux réalisés par la Ville dans les écoles durant l'été 2022.

Des cours d'école plus vertes : on enlève le bitume !

Cette année encore, Bourg-en-Bresse a subi des pics de chaleur fréquents et intenses en raison du dérèglement climatique. Afin de s'adapter à cette nouvelle réalité et de réduire les îlots de chaleur dans les écoles, la Ville développe un programme de végétalisation des cours, de gestion des eaux pluviales et de création de zones « potager ». Il s'agit de retirer le bitume sur une partie des cours d'école et de planter

des végétaux, générateurs d'ombre et de fraîcheur naturelle. Le projet est unique pour chaque école, les enseignants et élèves sont consultés et un travail pédagogique est mené sur ce sujet.

Toutes les cours d'école seront transformées à la fin du mandat, soit 2 à 3 écoles par an jusqu'en 2026. Pour des questions de commodité et de sécurité, les travaux sont réalisés pendant les vacances scolaires.

Les écoles concernées cette année

- > **À l'école des Dîmes** : la cour de la maternelle d'une surface de 1144 m² est désormais composée de 55 % de gazon ou de copeaux. La cour élémentaire de 1769 m² compte elle 54 % de gazon et de copeaux. Coût des travaux : 111376 €
- > **À l'école de Alagnier** : mise en accessibilité, rénovation des réseaux d'eau et végétalisation des cours ont été réalisées pour un budget de 75574 €
- > **À l'école des Lilas** : 1824 m² seront réaménagés et composés de 62 % de gazon et de copeaux. Les travaux de végétalisation et de réaménagement des espaces seront réalisés durant les vacances de la Toussaint. Budget : 68159 €
- > **En 2023**, ce sera au tour des écoles Louis-Parant et Lazare-Carnot de retirer leur carcan de bitume.



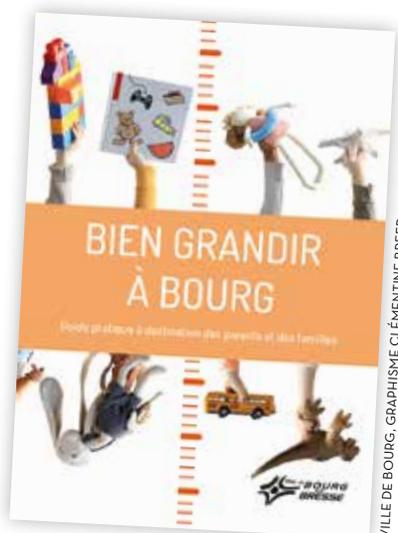
VILLE DE BOURG

3

c'est l'équivalent en nombre de terrains de foot des surfaces des cours d'école qui seront débitumées à l'horizon 2026.

Guide bien grandir

Quel mode de garde choisir pour mon enfant ? Comment va se dérouler sa journée à l'école et comment l'inscrire ? C'est à toutes ces questions et bien d'autres que répond ce nouveau guide à destination des parents et des familles. Restauration, périscolaire, école de demain... au fil des pages, il présente l'ensemble des actions menées par la Ville en faveur de la réussite et du bien-être des jeunes Burgiens. Tiré à 5 000 exemplaires, il a été distribué cette rentrée aux familles. Il est également en ligne sur le site Internet bourgenbresse.fr et disponible à l'accueil de la mairie et dans les mairies annexes.



Plus de culture

Engagée en faveur de l'éveil à l'art et à la culture, la Ville favorise l'achat de billets de spectacles, la pratique de la danse, du théâtre, du chant et offre l'occasion de jouer d'un instrument de musique, d'intégrer un orchestre ou de rencontrer des artistes. Chaque semaine, des professeurs du Conservatoire d'agglomération interviennent dans les écoles. Afin de favoriser l'accès au livre et à la lecture, le réseau des médiathèques accueille des classes pour des animations spécifiques encadrées par une bibliothécaire spécialiste de littérature jeunesse.



LÉA RONDEPIERRE

Handicap **UNE VILLE PLUS INCLUSIVE.**

Chaque année, le rapport « Ville et handicaps » recense les actions de la Ville en matière d'égalité des droits et des chances, de participation et de citoyenneté des personnes handicapées.

Au-delà de la réglementation, la Ville de Bourg mène une politique volontariste et inclusive. « L'objectif, c'est le partage de l'espace public pour tous les usagers, précise Nadia Ouled Salem, maire adjointe déléguée à la Solidarité, au Handicap, aux Liens intergénérationnels, à l'Hygiène et à la Santé publique. La commission accessibilité composée d'associations de personnes handicapées s'est ainsi élargie à d'autres usagers de l'espace public. Quand on refait une rue, on travaille sur les couleurs pour les malvoyants, les matières pour faciliter les déplacements. Par exemple, sur 58 feux tricolores, 52 sont équipés d'une synthèse vocale. »

Concernant le patrimoine bâti, l'accessibilité est travaillée pour tous les établissements recevant du public (ERP) selon un plan d'actions défini en concertation avec la commission et planifié sur 9 ans. Fin 2022, 74 ERP seront complètement accessibles soit les 2/3 du parc burgien. À titre d'exemple, les groupes scolaires Parant et Peloux et l'Espace Petite Enfance Terre des Fleurs bénéficient cette année de travaux d'accessibilité : ouverture de portes, rampes d'accès, sanitaires adaptés...

ACCÈS À BOUVENT POUR TOUS !

« Notre action ne s'arrête pas à la circulation, il faut aussi permettre l'accès aux loisirs, ajoute Nadia Ouled Salem. Un gros travail a été fait au parc de loisirs de Bouvent en collaboration avec l'association des paralysés de France. » Des bancs ont été ajoutés pour permettre aux personnes mal marchantes de faire le tour du lac plus facilement. Un service gratuit d'aide à la mobilité avec un véhicule PMR est à

disposition, ainsi que des équipements adaptés pour favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap.

+ Bilan handicap sur bourgenbresse.fr

Habitat partagé



Inaugurée en juin, la résidence inclusive

Cap Soleil, rue Maria-Géral à Bourg, accueille de jeunes adultes porteurs de trisomie 21 parmi d'autres locataires. Le travail mené par l'association Enfants Soleil 01 avec Dynacité a permis la réalisation de cette résidence partagée qui est l'une des premières résidences de ce genre en France. Dessinée par l'agence d'architecture Barillot, dotée d'une salle commune et d'un potager partagé, elle a été cofinancée par Dynacité, Action Logement dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville, l'État, le Département, Grand Bourg Agglomération et la Banque des Territoires.

DU NEUF AUX VENNES

La troisième phase de réhabilitation du quartier des Vennes a démarré. Les deux grands bâtiments bordant la place Jean-Jacques-Rousseau ont été démolis. L'espace libéré a été engazonné. « À l'horizon 2023-2025, 86 appartements et 15 pavillons seront reconstruits, 95 logements seront réhabilités pour 1,047 M€ », précise Isabelle Maistre, présidente de Bourg Habitat et première adjointe au maire de Bourg-en-Bresse. C'est tout un quartier qui va changer de visage tout en gardant son âme. La population est et continuera à être consultée sur les aménagements. La volonté commune de Bourg Habitat et de la Ville est d'améliorer le quotidien des habitants grâce à la création de cheminement piétons, d'aires de jeux, de pistes cyclables, d'espaces sportifs...



JULES RIGOBERT

Ça roule pour le plan vélo

Le réseau cyclable burgien poursuit son développement. La ville est aujourd'hui maillée de plus de 60 km de voies cyclables, dont 7,2 km réservés au réseau vélo express. Cet été, de nouveaux itinéraires ont été aménagés : une voie partagée pour le chemin de Saint-Georges, et des pistes bidirectionnelles pour les boulevards du 8-Mai-1945 et Paul-Valéry qui s'ajoutent au réseau vélo express. Pour faciliter l'achat d'un vélo, la Ville propose une aide pouvant aller jusqu'à 400 €. Fin juin, 417 aides avaient été attribuées pour un montant de 89700 €. Grâce à ces investissements, Bourg conforte son 2^e rang au Baromètre des villes cyclables dans la catégorie villes moyennes.

COLIS OU BANQUET DE NOËL

Chaque année, le service Prévention seniors de la Ville de Bourg organise un banquet de Noël (jeudi 8 décembre à midi à Ainterexpo) et une distribution de colis de fin d'année pour les retraités de la ville, sans condition de ressources. Les inscriptions se dérouleront à la salle des fêtes du lundi 26 septembre au vendredi 7 octobre, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 (sauf, lundi 26 uniquement l'après-midi et vendredi 7 octobre, jusqu'à 16 h). Pour le colis, il est également possible de s'inscrire en ligne sur bourgenbresse.fr ou par mail à inscriptioncolis2022@bourgenbresse.fr

+ Renseignements et conditions : service Prévention seniors, 04 74 42 45 70



BOURG-HABITAT

Réouverture de l'annexe de la mairie Amédée-Mercier

Après rénovation, elle vous accueille de nouveau. Si le décor change, les services restent les mêmes. Titres d'identité, recensement citoyen, attestation d'accueil, inscription sur les listes électorales ou encore inscriptions scolaires, les services de la Ville sont disponibles pour vous accompagner dans vos démarches.

+ Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Tél. : 04 74 42 46 90 - Courriel : cni-passeport@bourgenbresse.fr



ET UN, ET DEUX ET TROIS LAURIERS !

Bourg est une nouvelle fois reconnue pour sa politique sportive avec l'obtention d'un troisième laurier décerné par le label « Ville Active & Sportive ». Il récompense les communes qui portent des politiques sportives cohérentes et proposent des activités physiques accessibles au plus grand nombre. Bourg met tout en œuvre pour inciter ses habitants à rester actifs : urbanisme, mobilité active... Cet effort constant en faveur des équipements, des clubs, des associations, mais aussi des personnes éloignées du sport font de Bourg une ville qui bouge !

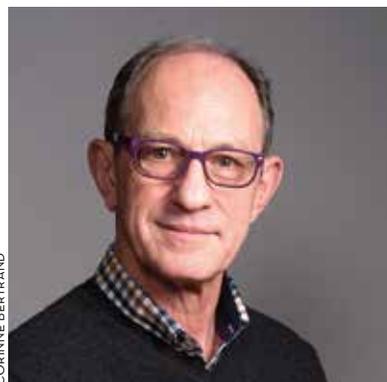


JEAN-JACQUES PAUGET

Hommage

Christian Burtin, conseiller municipal, est décédé brutalement

le 15 mai dernier. Très investi dans son mandat, cet ingénieur en génie mécanique, retraité depuis une dizaine d'années, participait activement au fonctionnement du Conseil citoyen centre-ville et à différentes commissions. Romain Peulet lui succède au conseil municipal.



CORINNE BERTRAND

150

C'est le nombre d'arbres qui vont être replantés à l'issue des travaux d'aménagement du pont de Lyon.

QUINZAINE CITOYENNE

Du 5 au 26 octobre, la Quinzaine citoyenne revient. L'occasion pour les Burgiens de s'informer sur les projets en cours et à venir, mais aussi de s'exprimer et d'interroger l'équipe municipale. Rendez-vous dans les quartiers Alagnier, Terre des Fleurs, Centre-ville, Bouvent-Charmettes, Vennes et Citadelle.

+ Jours et horaires des rencontres sur bourgennesse.fr



GÉRALDINE BOURGÉAY-MARIN

CAPITALE FRANÇAISE DE LA CULTURE BOURG FINALISTE !

Bourg et Grand Bourg Agglomération sont en lice pour devenir en 2024 la capitale française de la culture ! Pour remporter ce label, les deux collectivités construisent avec les Burgiens, les artistes et les associations, un projet culturel ambitieux et innovant avec une programmation d'envergure.

Cette sélection, c'est la reconnaissance de la démarche culturelle engagée depuis de nombreuses années, du foisonnement culturel et de la richesse du tissu associatif. Mobilisons-nous pour devenir en 2024 la capitale française de la culture !



DR

Chantiers jeunes

De nombreux chantiers, proposés par les différents services de la Ville, ont été réalisés par des jeunes encadrés par les structures d'insertion ou d'accompagnements présentes à Bourg-en-Bresse : ADSEA, le Prado, la Maison de l'enfance, les centres sociaux... Peinture, jardinage, nettoyage... en cet été 2022, 50 jeunes ont réalisé 800 heures de travail au service des Burgiens.

Budget participatif

13 PROJETS SERONT FINANCÉS

Du 1^{er} au 31 mai, 1 310 Burgiennes et Burgiens ont voté pour désigner, parmi les 34 projets jugés techniquement recevables, les lauréats de la première édition du budget participatif de la Ville. Finalement, 13 initiatives ont été retenues. Ces aménagements, ces projets culturels, sportifs, solidaires, écologiques... commenceront à se concrétiser dès cet automne. L'appel à projets de la deuxième édition du budget participatif sera lancé au printemps 2023.



STUDIO KAMMO



SERGE BUATHIER

La question : J'ai entendu dire que la Tannerie allait être agrandie. Est-ce vrai ?

La réponse :

Bourg-en-Bresse entreprend l'extension et la rénovation de La Tannerie, bâtiment inauguré en 2001 et Scène de Musiques Actuelles pionnière en Auvergne Rhône-Alpes. Ce projet d'envergure verra le jour à l'horizon 2025. L'objectif est d'augmenter l'accueil de têtes d'affiche dans une salle de concert adaptée aux standards actuels des salles de diffusion. Les locaux existants seront réaménagés et les performances thermiques améliorées. À terme, La Tannerie disposera d'une surface de 1240 m² contre 619 actuellement et de 800 places debout pour les concerts. Cette nouvelle dimension s'accompagne d'un projet ambitieux porté par l'association La truffe et les oreilles qui gère la salle depuis ses débuts et à laquelle la Ville a renouvelé sa confiance. « La Tannerie se veut moderne et ancrée dans son temps, explique Sylviane Chêne, maire adjointe déléguée à la Culture et aux Relations internationales, une nouvelle dynamique est aujourd'hui engagée avec le développement d'une programmation éclectique accessible à tous, d'actions en faveur de l'égalité femmes-hommes dans les pratiques culturelles ou de la transition écologique et de la réduction des dépenses énergétiques. »

Coût estimé des travaux : 6 millions d'euros

FÊTE DES LUMIÈRES

Associations bourgiennes, vous êtes bienvenues pour participer à la fête des Lumières, samedi 3 décembre. Remplissez et retournez avant le 14 octobre le formulaire de participation, téléchargeable sur bourgenbresse.fr ou disponible en mairie.



ADOBESTOCK

Stop à la précarité menstruelle !

La Ville a installé trois distributeurs de protections périodiques gratuites et 100 % bio situés au centre communal d'action sociale (CCAS), au pôle Amédée-Mercier et près des sanitaires publics du marché couvert. Cette action de solidarité doit permettre aux femmes qui en ont le plus besoin d'obtenir ce produit de première nécessité gratuitement, anonymement, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Au-delà du confort, c'est aussi un impératif pour leur santé et leur insertion dans la société. Décrochage scolaire, difficultés au travail ou pour la recherche d'emploi, cette précarité constitue un véritable handicap.



LE MUSÉE LORIN © ARCHIVES MUNICIPALES, FOND HENRI VILLARD, 43 FI

UN MUSÉE CENTENAIRE.

Transféré en 1922 au sein du monastère royal de Brou, le musée des Beaux-Arts de la Ville célèbre son centenaire.

L'occasion de remonter le temps et de regarder l'avenir.

Éclectisme

Les collections du musée des Beaux-Arts sont riches de peintures anciennes flamandes et hollandaises, d'art français du XIX^e siècle, avec notamment des peintures troubadour et un fonds régional de sculptures, de tableaux de l'École lyonnaise et de peintres burgiens et des arts décoratifs. Depuis les années 1980, le musée s'est largement ouvert à l'art contemporain.

Si les premiers musées voient le jour à la fin du xv^e siècle en Italie, ils se propagent bientôt au nord des Alpes. Lors de la Révolution française, les collections royales, les biens du clergé et les collections des émigrés sont saisis. La République naissante en fait l'inventaire et l'idée de les préserver dans des musées publics émerge. En 1793, le Louvre, Muséum central des arts, voit le jour, bientôt suivi d'autres galeries en province. En 1801*, quinze grandes villes de France reçoivent les premiers dépôts de l'État. Au fil des régimes politiques, ce transfert d'œuvres se poursuit. En 1843, la Ville de Bourges obtient son premier tableau de l'État : une toile représentant François 1^{er} visitant l'église de Brou, signée du peintre dijonnais Auguste Mathieu. Faute de musée, le tableau est accroché dans le salon de l'Hôtel de Ville.



En 1843, la Ville de Bourges obtient son premier tableau de l'État, une toile représentant François 1^{er} visitant l'église de Brou. »

PREMIERS MUSÉES

Dès 1816, Thomas Riboud (1755-1835), érudit et homme politique burgien, envisage la création d'un musée (cf. p. 17), une idée qui reste sans suite jusqu'à un courrier du 6 septembre 1853. Par cette lettre, le maire de Bourges est informé que Françoise Frèrejean, la veuve du magistrat, député et conseiller général Antoine Lorin (1779-1847)**, lègue à la Ville ses collections, soit plus

de 145 œuvres et objets d'art (galerie de tableaux, meubles gothiques, statues, bronzes...). Auxquels s'ajoute la somme de 10 000 francs pour aménager un local et restaurer les tableaux. Inauguré le 10 décembre 1854, le musée Lorin est installé dans la grande salle de l'Hôtel de Ville (actuels salons d'honneur). Enrichi par des dons et des dépôts de l'État, il se retrouve vite à l'étroit. Dès 1867, il est transféré au 2^e étage de l'ancien hôtel de Préfecture (ancien Hôtel Riboud, rue Crève-Cœur) et actuels bureaux de la mairie, rue Bichat. Il y reste jusqu'en 1922.

REGROUPEMENT À BROU

La loi de séparation des Églises et de l'État impose aux séminaires de libérer les bâtiments publics. Ainsi, le grand séminaire du diocèse de Belley quitte le monastère de Brou le 21 décembre 1906, une opportunité à saisir pour relocaliser les musées de la ville.

Lors de l'inauguration du square Lalande, le 18 avril 1909, Étienne Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'État aux Beaux-arts affirme « qu'il fera tous ses efforts pour compléter l'intérêt de l'admirable monument de Brou en y faisant placer, à côté, le musée de Brou ». Dès 1911, la Ville négocie avec l'État, la cession des bâtiments monastiques et des cloîtres. La Première Guerre mondiale diffère ce projet, le site ayant été transformé de mai 1917 à juillet 1919 en hôpital militaire auxiliaire n° 203.

Le 31 avril 1922, le musée municipal de Bourg ouvre ses portes dans l'ancien monastère. Dénommé musée de l'Ain, il rassemble les collections de Beaux-Arts du musée Lorin, d'ethnographie et de préhistoire du musée Guillon et les souvenirs de la guerre de 1914-1918 du musée départemental Lambert. L'établissement va se développer sous l'impulsion de Françoise Baudson, première conservatrice professionnelle nommée en 1946, et de ses successeurs.

Riche de collections du XII^e siècle à nos jours, le musée des Beaux-arts est ouvert à toutes les cultures et à toutes les audaces et jette un pont entre le patrimoine, la création contemporaine et les questions qui traversent la société actuelle. Plus de 400 œuvres sont exposées et forment un parcours de 6 000 mètres carrés. Régulièrement, de nouvelles acquisitions viennent enrichir les collections. Des expositions temporaires aux thématiques variées et des actions de médiation culturelle, pour tous les publics, sont organisées.

* À la demande du Premier consul Napoléon Bonaparte, le ministre de l'Intérieur Jean-Antoine Chaptal publie un arrêté le 13 fructidor an IX (31 août 1801) en vue d'instituer quinze musées dans autant de grandes villes françaises.

** Médecin né à Thoisy, il devient magistrat, est élu député de l'Ain, conseiller général et maire d'Illiat de 1828 à 1847.

Sources : Archives municipales de Bourg-en-Bresse ; musée des Beaux-Art de Bourg-en-Bresse ; Bourg de A à Z, Maurice Brocard ; « Avant le musée de Brou, les musées Lorin et Guillon », Les Chroniques de Bresse, mars 2022 ; « 1853 : un musée est né ! », musée de Brou, 2003.

+ de photos sur bourgenbresse.fr



SERGE BUATHIER

100 ans, ça se fête !

Installé en 1922 au monastère royal de Brou, le musée des Beaux-Arts célèbre cet automne ses 100 ans. D'octobre 2022 à novembre 2023, de nombreux rendez-vous sont programmés (cf. B'en'B p. 22). Ouverture d'un nouvel espace d'exposition permanent dans l'ancien réfectoire, focus sur des œuvres ou des artistes comme Gustave Doré... feront le bonheur des passionnés d'Histoire, des amoureux d'arts et des visiteurs en quête de nouvelles expériences.

> Programme complet sur monastere-de-brou.fr et sur bourgenbresse.fr

Quiz

1 – Grâce à quel legs le premier musée de Bourg est-il créé en 1854 ?

- a ■ celui de la veuve du magistrat Antoine Lorin
- b ■ celui de la veuve de l'écrivain Roger Vaillant

2 – En quelle année le musée des Beaux-Arts a-t-il été installé au monastère royal de Brou ?

- a ■ 1922
- b ■ 1853

Réponse : a - b



PIÈCE ARCHÉOLOGIQUE DU MUSÉE GUILLON. CE BÂTON PERCÉ EST GRAVÉ D'UN CERF BRAMANT © MUSÉE DU MONASTÈRE ROYAL DE BROU 945.232

Guillon, l'autre musée

En 1896, l'ethnologue Charles Guillon offre à la Ville sa collection et un musée portant son nom voit le jour en 1901. Dans deux petites salles du premier étage de la salle des fêtes, il présente des objets ayant trait aux us et coutumes bressans et une collection préhistorique extraite des fouilles qu'il a réalisées avec l'abbé Tournier dans la grotte des Hoteaux, site de l'époque magdalénienne.

[Texte non communiqué]

Pour le groupe *Bourg Avenir*
Aurane Reihanian, Marie-Jo Bardet,
Agnès Bloise.
Inscrivez-vous par mail à :
REIHANIANA@bourgenbresse.fr

Pollution visuelle et olfactive sur voie verte menant à Bouvent

Les beaux jours de l'été sont derrière nous et nombreux sont celles et ceux qui ont profité de l'été burgien pour aller à Bouvent par la liaison verte reliant le centre de Bourg en passant le long de la Reyssouze derrière le collège de brou et les Baudières, promenades ludiques et sans voiture. Pour info, il faut bien connaître Bourg pour trouver cette liaison verte au bout du parking carrefour. Mais... mais il y a un problème ! Le tronçon derrière les quatre poteaux où les gens du voyage sédentaires ont trouvé un « habitat adapté » dans les années 80. Drôle de

complexe immobilier d'une trentaine de pavillons équipés de garages caravanes et dalles de béton de 15 m² dévolues aux activités de ferrailages financées à l'époque par des crédits de droits communs ? Que voit-on aujourd'hui en passant par ce tronçon de la voie verte tout au long de l'année ? Eh bien, une partie des berges de la Reyssouze noircies par des feux (dans quel but ?) et souvent des parties de pétanque de cette communauté aux beaux jours encombrant cette voie utilisée par les nombreux promeneurs ! N'y aurait-il pas moyen de faire respecter un peu

l'environnement sur cette portion, car la pollution visuelle est en premier plan et que dire des résidus toxiques de feux allant polluer la Reyssouze. Pourquoi ces feux ? Et dans quel but ? Les élus RN *Bourg Réveille-toi !* du conseil municipal se posent maintes questions qui restent sans réponse pour l'instant. Nous attendons de la municipalité à majorité de gauche un peu de transparence sur cette partie de la liaison verte.

Pour le groupe d'opposition
Bourg Réveille-toi !
Christophe Maître et Vital Matras

Des travaux sans organisation, ni concertation...

Cet été, notre belle ville a encore connu son lot de travaux, rendant la circulation difficile, mais pas seulement. Nos commerçants, ayant été prévenus à la dernière minute, ont été lourdement impactés et l'accès au centre-ville a été très compliqué pour la population. Par exemple, sur l'avenue Alsace-Lorraine, une fuite d'eau a été détectée et a demandé des travaux de réparation en urgence. Néanmoins, la durée des travaux sur cette avenue a été allongée pour, nous dit-on, « effectuer quelques travaux complémentaires prévus pour

2023 ». Nous pourrions nous interroger sur ces travaux de maintenance alors que cette avenue a moins de 5 ans et le sérieux de sa réalisation. Dans les travaux en cours, il y a le réaménagement de la rue de la République. Nous regrettons que ce projet n'ait jamais été présenté et débattu en conseil municipal. Nous ne citerons pas tous les travaux qui sont réalisés sans organisation et sans concertation. Il est certain que les Burgiens et les touristes ont été confrontés à un dédale de barrières et de

déviations dans notre ville. L'image de notre ville durant cette période estivale doit être préservée et mise en valeur. Il est à noter que des dizaines de rues vétustes attendent encore d'être rénovées, par exemple la rue Juliette-Récamière ou la rue des Chrysanthèmes. En conclusion, nous faisons face à un manque manifeste de réflexion globale et de cohérence dans la gestion des travaux de notre ville.

Michaël Ruiz et Christophe Coquelet
pour le groupe *Bourg Convergence*

GÉRALDINE BOURGÉAY-MARIN

COULEURS D'AMOUR SE RECONNECTE À L'ESSENTIEL...



MICHEL

**UGO BLANCHET, VAINQUEUR
DU 30^E GRAND PRIX DE TENNIS**

GÉRALDINE BOURGÉAY-MARIN



**RYTHMES LATINO AUX
JEUDIS DU KIOSQUE !**

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE

Place de l'Hôtel-de-Ville - BP 90419
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 45 71 99
mairie@bourgenbresse.fr
bourgenbresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :
- l'accueil,
- le service Population (cartes d'identité/
passeports, état civil, élections),
- le service Action éducative (inscriptions
scolaires, calcul des tarifs et chargement
des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43
bourgparc-auto@bourgenbresse.fr

DIRECTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU

04 74 24 49 49, eau@ca3b.fr

POLICE MUNICIPALE

Le lundi de 6 h à 20 h 30 et du mardi 6 h
au dimanche 6 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance
de carte nationale d'identité, de passeport,
inscription sur les listes électorales, inscriptions
scolaires, attribution et approvisionnement
de la carte de restauration scolaire, cartes de
pêche et de baignade pour Bouvent, recensement
militaire, etc.

Annexe mairie Amédée-Mercier

57, avenue Amédée-Mercier - 04 74 42 46 90
Ouverture au public :
du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20
Ouverture au public :
- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



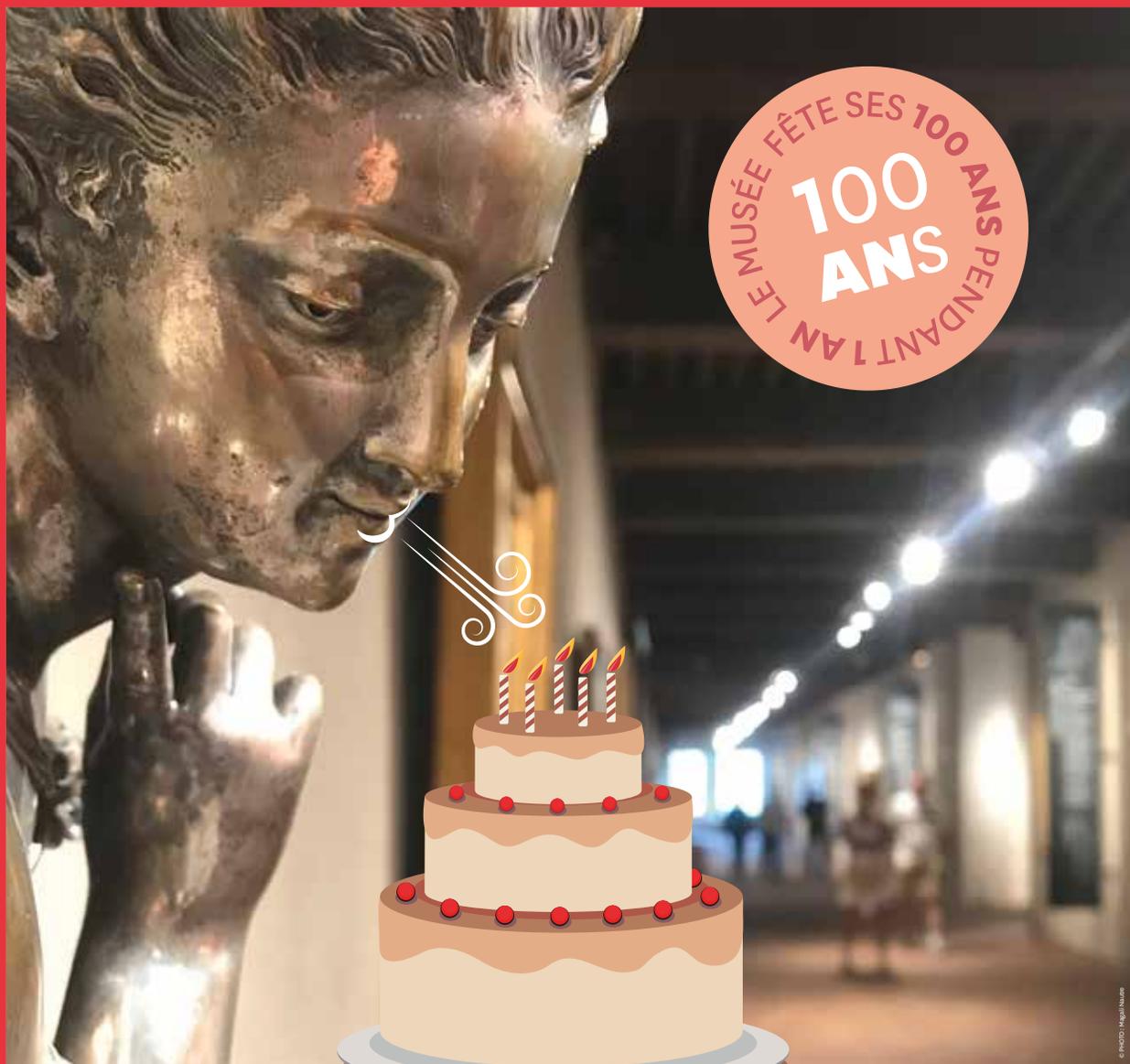
La mairie à votre écoute...
sur son numéro vert :
0 800 00 10 53
Laissez vos messages
sur le répondeur.



MONASTÈRE
ROYAL
DE BROU
BOURG-EN-BRESSE

oct. 2022 > nov. 2023

CENT ANS, C'EST DÉMENT !



ÉVÉNEMENTS

Informations et billetterie
monastere-de-brou.fr

